

HONORAIRES TRANSACTIONS*

Montant de la vente TTC	Mandat simple	Mandat semi exclusif	Mandat exclusif
De 0 à 50 000€	5 000 €	4 200 €	3 800 €
De 50 001 à 100 000 €	6,2 %	6,0 %	5,8 %
De 100 001 à 150 000 €	5,6 %	5,4 %	5,2 %
De 150 001 à 300 000 €	4,6 %	4,5 %	4,4 %
De 300 001 à 500 000 €	4,5 %	4,3 %	4,1 %
De 500 001 à 800 000 €	4,3 %	4,1 %	3,9 %
De 800 001 à 1 200 000 €	4,1 %	3,9 %	3,7 %
De 1 200 001 à 2 000 000 €	3,7 %	3,5 %	3,3 %
De 2 000 001 €	3,3 %	3,1 %	2,9 %
Stationnements	2 500 €	2 500 €	2 000 €

HONORAIRES DE GESTION**

JUSQU'À

29%

HONORAIRES SYNDIC

À PARTIR DE

2 500€ TTC

par copropriété.

*Honoraires TTC calculés par tranche cumulative, sur la base du prix de vente affiché lorsque les honoraires sont à la charge du vendeur.

**Selon le nombre de semaines d'occupation propriétaire; calcul sur le prix brut propriétaire; honoraires composés à 50% d'honoraires de gestion et 50% d'honoraires de commercialisation.